



**MAIRIE  
DE  
TREGUNC**

## **Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille treize, le seize décembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de

**Monsieur SACRÉ Jean-Claude**

Étaient présents : MM. SACRÉ Jean-Claude – SCAER JANNEZ Régine - BELLEC Olivier – RIVIERE Marie-Pierre - TANGUY Michel - LE GAC Muriel – NAVINER Patrice – BOITTIN-BARDOT Elisabeth - DERVOUOT Dominique - DION Michel - ORVOEN Véronique – HEMON Franck - DROAL Nelly – NERRIEC Yvan – FLOCH ROUDAUT Rachel - NIVEZ Jean-Paul – JAFFREZIC Christiane - QUEMERE Marcel - JOLLIVET Patricia – ROBIN Yves – VOISIN Valérie – BENARD Yolande - GENTIN Hervé - LE GUILLOU Marthe – LE THOER André – LANCIEN Peggy - CANTIE René.

**formant la majorité des membres en exercice.**

Objet

**TARIFS 2014**  
**PORT DE POULDOHAN**  
**PORS BREIGN**

Les conseillers absents ont donné procuration de voter en leur nom :

- Stéphanie BORDENAVE à Jean-Paul NIVEZ  
- Nathalie LE TEXIER à Régine SCAER JANNEZ

Date de convocation : 9 décembre 2013

Monsieur Olivier BELLEC est nommé secrétaire de séance.

Monsieur DERVOUOT, Adjoint au Maire, présente les tarifs du port de Pouldohan / Pors Breign, après avis favorable du conseil portuaire et de la commission des finances.

Il est proposé d'augmenter les tarifs de 1 % (hors exceptions) (\*)

Nombre de Conseillers  
En exercice : ..... 29  
Nombre de présents : .....27  
Nombre de votants : .....29

Le Maire certifie sous sa responsabilité  
Le caractère exécutoire de cet acte  
transmis au représentant de l'Etat et  
informe qu'il peut faire l'objet d'un recours  
pour excès de pouvoir devant le Tribunal  
Administratif de Rennes dans un délai de  
deux mois.

## TARIFS DES MOUILLAGES 2014 – PORS BREIGN ET POULDOHAN

<b>PORS BREIGN</b>		
	<b>TARIFS 2014 HT</b>	<b>TARIFS 2014 TTC(*)</b>
<b>- de 4 mètres</b>	157,07 €	188 €
<b>De 4 à 4,99 m</b>	207,75 €	248 €
<b>De 5 à 5,99 m</b>	255,87 €	306 €
<b>6 m et +</b>	311,62 €	373 €
<b>Ecoles/associations</b>	207,75 €	248 €
<b>Entreprise nautique</b> (équipement non fourni)	125,41 €	150 €

<b>ANSE DE POULDOHAN</b>		
	<b>TARIFS 2014 HT</b>	<b>TARIFS 2014 TTC (*)</b>
<b>Zones A et B</b>	184,09 €	220 €
<b>Zone C (1 à 26)</b>	180,72 €	216 €
<b>Zone C (31 à 65)</b>	160,44 €	192 €
<b>Zone D</b>	132,58 €	159 €
<b>Zone E</b>	94,59 €	113 €
<b>Zone F</b>	130,05 €	156 €
<b>Zone G</b>	130,05 €	156 €
<b>Hivernage titulaire d'un mouillage</b>	21,96 €	26 €

<b>Hivernage non titulaire d'un mouillage</b>	87,83 €	105 €
---	---------	-------

<b>Râtelier à prame</b>	7,60 €	9 €
-------------------------	--------	-----

### TARIFS MOUILLAGES TEMPORAIRES

	<b>TARIF 2014 HT</b>	<b>TARIFS 2014 TTC (*)</b>
<b>Journée</b>	5,07 €	6 €

<b>Mensuel</b>	Un tiers du tarif annuel + prorata éventuel
<b>Remise titulaire</b>	Un tiers des droits perçus auprès du locataire temporaire est déduit de l'abonnement du titulaire du mouillage

<b>MISE A L'EAU EMBARCATIONS LEGERES</b>		
	<b>2014 HT</b>	<b>2014 TTC (*)</b>
<b>Abonnement annuel</b>	<b>50,17 €</b>	<b>60 €</b>
<b>journée</b>	5,91 €	7 €
<b>Abonnement 2 semaines</b>	20,90 €	25 €

<b>Occupation illicite d'un mouillage (frais de déplacement et gardiennage sur un mouillage communal)</b>	150 € en 2014
---	---------------

(\*) Les tarifs proposés et soumis au vote sont les montants hors taxes. En cas de modification du taux de la TVA au 1<sup>er</sup> janvier 2014, les tarifs TTC seront recalculés et arrondis à l'euro le plus proche.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ces tarifs 2014 pour les ports de Pouldohan / Pors Breign.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE  
A Trégunc, le 17 décembre 2013  
LE MAIRE  
Jean-Claude SACRÉ



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

029-212902936-20131220-DE13161214-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/12/2013  
Publication : 20/12/2013